

Un projet attendu

Les accès du pont Flaubert, rive gauche, désignent les voies de raccordement du pont à la voie rapide **Sud III**.

Dès l'origine, la réalisation des accès du pont Flaubert est prévue en deux temps :

- > Le projet fonctionnel : raccordement du pont à la voirie existante rive droite et rive gauche.
- > Le projet définitif : raccordement direct du pont à l'A 150 rive droite et à Sud III rive gauche.

Le projet global a été déclaré d'utilité publique le 28 septembre 2001. Le projet fonctionnel a été mis en service le 25 septembre 2008, avec l'adjonction d'une trémie sous le rond-point de la Motte pour améliorer la fluidité du trafic.

L'étape qui s'ouvre actuellement finalise le projet d'origine en rive gauche de la Seine et contribue à la réalisation d'un grand projet urbain.



Objectifs

FINALISER LE RACCORDEMENT DU PONT FLAUBERT À SUD III

- > Le pont Flaubert sera directement raccordé à Sud III.
- > Les échanges entre les deux rives de la Seine seront plus faciles du fait de la continuité du parcours. Le confort de circulation sera meilleur pour les usagers.

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ÉCONOMIQUE DU SECTEUR

- > Le projet est conçu en étroite relation avec son environnement urbain.
- > Il intègre le développement de l'**Écoquartier Flaubert**, qui accueillera à terme 15 000 habitants et actifs.
- > Il permet l'accès au centre-ville de Rouen en venant du sud de la métropole.
- > La desserte urbaine sera assurée par l'intermédiaire d'un point d'échanges avec la place centrale de l'Écoquartier Flaubert (bretelles).

AMÉLIORER LE NIVEAU DE SERVICE RENDU À L'USAGER

- > À travers la réalisation des accès définitifs du pont Flaubert, mais aussi de la place centrale et de certaines voies de l'Écoquartier Flaubert, un nouveau schéma de voiries va se dessiner.
- > L'objectif est d'améliorer le niveau de service rendu à l'utilisateur (continuité de la liaison, optimisation de son fonctionnement).

Caractéristiques techniques

Le projet prend la forme de trois ouvrages d'art situés entre la tête Sud du pont et l'échangeur de Stalingrad (Le Petit-Quevilly). Il sera relié à la **place centrale de l'Écoquartier Flaubert** par quatre bretelles.

Le projet prévoit :

- > La construction d'un ouvrage d'art d'un gabarit de 6 m pour le franchissement des voies ferrées électrifiées Rouen – Orléans.
- > La construction d'un ouvrage d'art d'un gabarit de 4,85 m pour le franchissement de la place centrale de l'Écoquartier Flaubert.
- > La construction d'un ouvrage d'art en remblai reliant les deux autres.
- > Un point bas au droit de la place centrale pour recueillir et traiter les eaux de plate-forme dans un bassin.

La géométrie routière du projet (tracé en plan, profil en long) a été étudiée en fonction des contraintes de raccordement au pont Flaubert et à Sud III (pente) et des règles techniques (notamment celles relatives aux conditions de visibilité et de sécurité pour la conception des bretelles).

Trois exigences fortes

UN PROJET AU CŒUR D'UN SECTEUR URBAIN EN PLEINE MUTATION

Le projet de la nouvelle infrastructure et celui de l'Écoquartier Flaubert sont étroitement liés dans leur conception, cohérents dans leurs objectifs de mobilités et interdépendants dans leur réalisation.

Plusieurs autres projets structurants se concentrent sur le territoire du projet des accès définitifs, exigeant une étroite coordination des chantiers : nouvelle ligne de transports en commun Arc Nord-Sud (T4), doublement d'un réseau d'eaux usées, rénovation de la trémie ferroviaire rive gauche, pôle multi-services du port de Rouen, aménagement des hangars du bord de Seine, future ligne nouvelle Paris-Normandie...

UN PROJET EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

L'État prend toutes les dispositions pour limiter les impacts de la nouvelle infrastructure sur le milieu naturel et humain : respect de la qualité de l'eau et prise en compte du risque inondations, prise en compte des espèces animales identifiées, prise en compte de la situation des sols, respect de la qualité de l'air, limitation des nuisances sonores, intégration architecturale et paysagère...

Les entreprises qui travailleront sur le chantier suivront un Plan de Respect de l'Environnement.

UN PROJET PENSÉ POUR LES USAGERS

Plusieurs mesures sont prévues pour limiter la gêne pendant les travaux :

- > Organisation du chantier permettant d'assurer la circulation en permanence.
- > Réalisation anticipée de certaines voiries de l'Écoquartier Flaubert (voir page 4).
- > Phasage du chantier permettant de mettre en service régulièrement une partie des nouvelles infrastructures pour prendre en charge du trafic (voir page 4).
- > Mise au point d'itinéraires élargis de déviation et de délestage adaptés à chaque phase, élaborés en concertation avec les partenaires et les riverains.
- > Pas de fermeture du pont Flaubert (sauf pendant de brèves séquences nocturnes).
- > Incitation des usagers à utiliser les transports en commun et le covoiturage.

Sud III :

L'une des principales artères pénétrantes de l'agglomération rouennaise. Elle dessert le territoire et le relie au réseau autoroutier haut-normand (A 13 Paris-Caen, A 28 Rouen-Alençon, A 154 vers Évreux).

Écoquartier Flaubert :

Projet porté par la Métropole Rouen Normandie, associant, sur 90 hectares, des logements, des activités tertiaires, des espaces de loisirs et des équipements publics. Ses premières constructions sont prévues en 2018 le long de l'avenue Jean Rondeaux.

Place centrale de l'Écoquartier Flaubert :

Double place rectangulaire située au cœur du quartier et composée à l'ouest d'une partie arborée (« Peupleraie ») et à l'est d'une partie plus urbaine.

COÛT ET FINANCEMENT

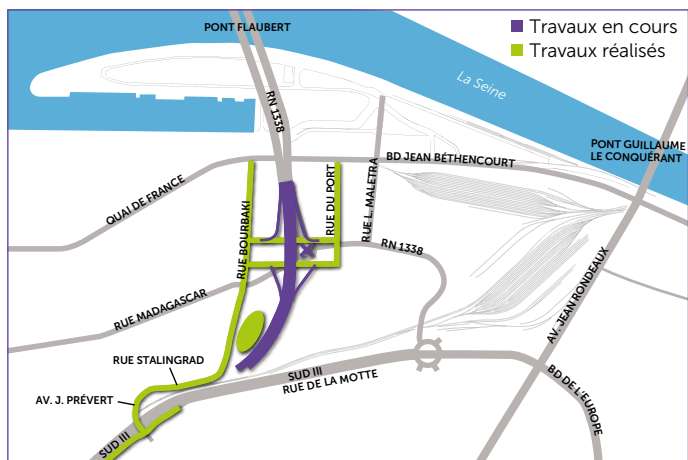
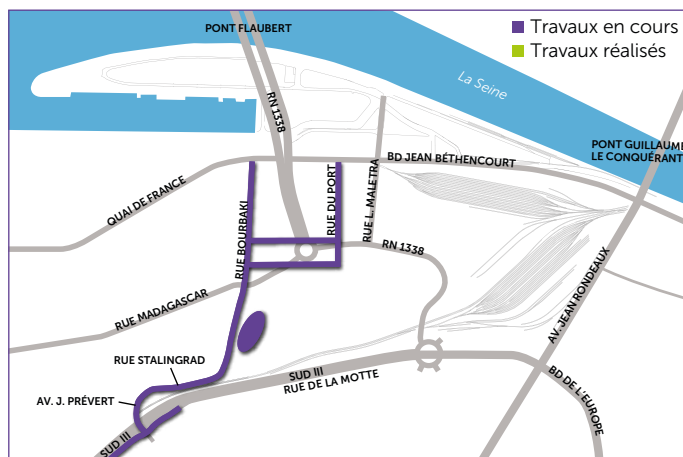
Le projet est estimé à 200 M€ financés à parts égales par l'État (maître d'ouvrage) et les collectivités territoriales : Région Haute-Normandie, Métropole Rouen Normandie, Département de Seine-Maritime.

Travaux

Le chantier des accès définitifs rive gauche va se dérouler en quatre grandes phases.

Phase 1 : ANTICIPATION DE VOIRIES (2017 – 2018)

- > Création et aménagement de voies prévues dans le cadre de l'Écoquartier Flaubert pour préparer les itinéraires de déviation pendant les travaux des accès définitifs : place centrale, rue du Port, rue Bourbaki, rue de Stalingrad, quais de France et Jean de Béthencourt.
- > Adaptation des bretelles de l'échangeur de Stalingrad.

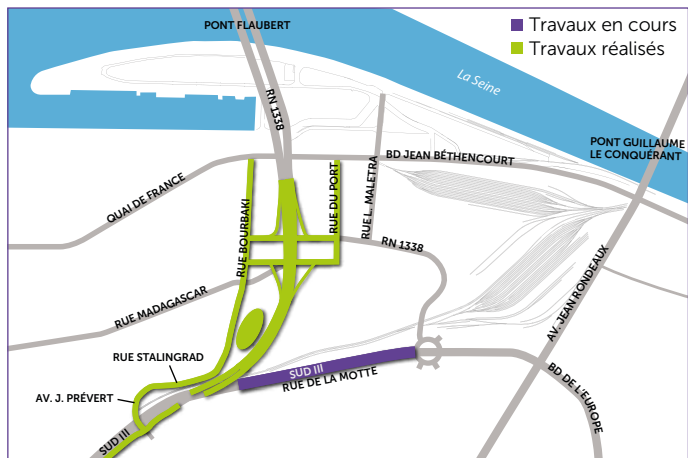
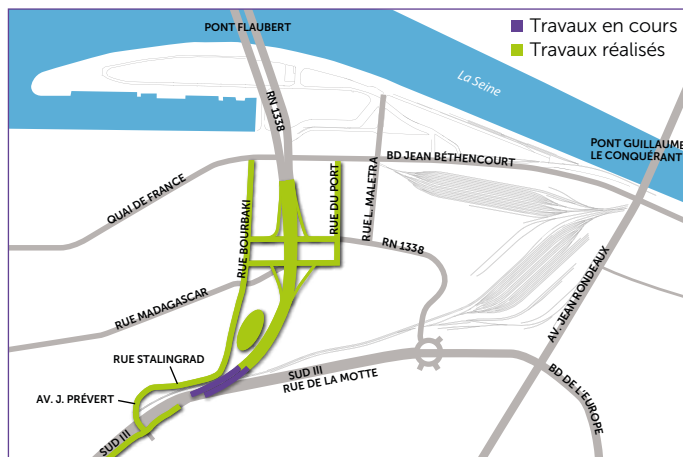


Phase 2 : CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART AU NORD DE SUD III (2019 – 2021)

- > Construction du franchissement de la place centrale, des quatre bretelles et de l'ouvrage d'art en remblai.

Phase 3 : RACCORDEMENT À SUD III (2022 – 2023)

- > Construction du raccordement de la nouvelle infrastructure à Sud III en deux étapes : d'abord dans le sens Nord/Sud puis dans le sens Sud/Nord.



Phase 4 : FINITIONS (2024)

- > Requalification de la partie de Sud III située entre le raccordement et le rond-point de la Motte.

Calendrier prévisionnel

